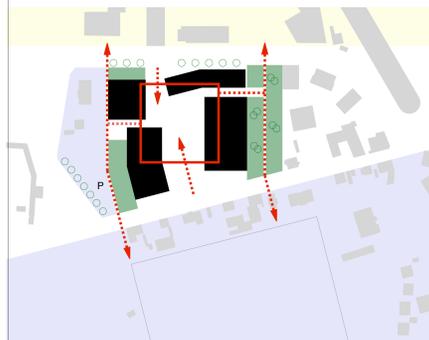


Le site scolaire du Léman se trouve à l'intersection de deux axes historiquement importants dans le développement des quartiers situés au sud des voies ferrées: celui qui le relie à Renens-Village (rue du Léman) et celui qui conduit à Renens-Gare (avenue du Censuy).
Le projet reconnaît les deux géométries présentes en proposant l'implantation de deux nouveaux bâtiments:

Un bâtiment "scolaire" et un bâtiment "public".

Les deux constructions d'origine et les deux nouveaux bâtiments instaurent un dialogue qui oscille entre équilibre et tension. Ils engendrent un espace urbain fluide dont la vocation est d'être simultanément le préau de l'école, le lieu des accès et la place du quartier. Cet espace est un pan légèrement incliné (pente d'écoulement d'environ 3%) qui offre une transition naturelle entre la rue du Caudray et la rue du Léman et autorise en outre un accès de plain-pied aux différentes constructions.

L'ensemble forme ainsi une figure identifiable, une constellation.



Le projet intègre la notion de développement durable et ses principaux objectifs. On peut citer notamment les points spécifiques suivants:

- Une implantation rationnelle soucieuse d'économiser le territoire permettant de ne pas hypothéquer l'urbanisation de la partie sud-ouest de l'îlot.
- La conformité et la contribution aux objectifs du plan directeur communal.
- Le respect des exigences des usagers et du programme.
- Une flexibilité du cloisonnement par les choix structurels.
- Un bilan neutre concernant déblai et remblai.
- Des constructions économiques et facilement adaptables aux labels eco-bau ou minergie.
- Des aménagements extérieurs constitués de surfaces entièrement drainantes ou perméables.
- Des toitures végétalisées permettant la récupération et le recyclage des eaux pluviales pour l'alimentation des sanitaires.

